

*Tribune*

## **Quinze propositions pour relancer l'Europe**

par Jean-Pierre Derisbourg

---

*Ancien ambassadeur à New-York pour la représentation de la Commission européenne à l'ONU*

---

*Suite aux conséquences des référendums négatifs en France et aux Pays-Bas sur le projet de traité constitutionnel, l'auteur propose une stratégie de relance de l'intégration européenne qui présenterait l'avantage de combiner objectifs citoyens ambitieux et simplicité juridique dans la mise en œuvre.*

Par simples décisions du Conseil européen, sans renégociation d'un traité, après examen par la Commission et débat au Parlement européen, ces propositions permettraient de remobiliser les opinions publiques et d'engager, plus tard, une renégociation d'un traité simplifié sur les institutions :

- 1) accepter les pétitions recueillant les signatures d'un million de citoyens dans cinq États-membres au moins, adressées à la Commission et au Parlement européen ; la Commission serait alors tenue de faire des propositions ;
- 2) renforcer le rôle des parlements nationaux en demandant à la Commission de les saisir six mois à l'avance de tout projet de législation communautaire ; la COSAC (Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires et européennes des parlements de l'Union européenne) devrait alors mettre en place un système d'alerte ;
- 3) lancer des corps de volontaires multinationaux de pompiers, de secouristes et d'aide humanitaire ;

- 4) créer à partir du budget 2007 un Fonds de solidarité pour catastrophes ;
- 5) activer le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (créé en 2005) ;
- 6) demander à la BEI de lancer un emprunt spécial pour financer les projets de recherche commune entre les universités d'au moins deux ou trois États-membres et pour développer au minimum cinq universités européennes de très haut niveau (type Harvard) ;
- 7) lancer un enseignement commun sur les valeurs et l'histoire européennes obligatoires dans toutes les écoles ;
- 8) doubler le nombre des bourses d'étudiants Erasmus ;
- 9) renforcer le dialogue social en soumettant des propositions concrètes au « sommet social tripartite annuel » (pas seulement des rapports) et réorienter le fonds social vers des reconversions après délocalisations ;
- 10) activer Eurojust (initié en 2002), créer un réseau d'information systématique entre les parquets des États-membres et appliquer la nouvelle procédure d'extradition entre États-membres sans mesures dilatoires ;
- 11) renforcer les capacités opérationnelles d'Europol et des douaniers aux frontières extérieures de l'Union ;
- 12) créer un réseau d'information systématique sur tous les visas délivrés par tous les États membres, y compris hors Schengen ;

et éventuellement :

- 13) confier la présidence des Conseils des ministres des affaires étrangères au Haut représentant pour la PESC (M. Solana actuellement) ;
- 14) donner un rôle accru sur le plan international à M. Euro désigné pour deux ans et demi (M. Juncker actuellement) et la tâche de faire des propositions de coopération économique et monétaire ;
- 15) activer l'Agence européenne pour l'armement (créée en 2004) sur une base volontaire et pour des programmes spécifiques, en coopération éventuelle avec les États-Unis.

Jean-Pierre Derisbourg